

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 5)

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 28 AOUT

## LE JOURNALISME AU RABAI

II

Hé bien, cet ensemble approximatif d'indispensables connaissances résumé dans notre premier article va devenir — j'en tremble — complètement superflu, par suite de l'évolution économique et pratique qui s'opère, non, qui se hasarde, qui s'essaie, aujourd'hui, dans le journalisme de province, aussi bien dans la presse républicaine que dans la presse royaliste.

On ne demande plus — avons-nous dit — si le journaliste a du talent, au moins de l'acquis ; on ne s'enquiert que de ses prétentions pécuniaires. On met la rédaction en adjudication au rabais et le poste échoit au dernier et moins offrant enchérisseur.

Du talent ! à quoi bon ! ce n'est pas utile, c'est plutôt nuisible en province. Au lieu de publier et d'assaisonner, comme le veulent le bon sens et la coutume, les petites pleutrerries et les grivoiseries de la ville au goût des lecteurs ordinaires, on voit des farceurs d'écrivains, des détraqués, servir à la clientèle un tas de choses qui lui sont complètement étrangères ou indifférentes : de la politique originale et à peu près sensée, accommodante, bonne fille, souriante et qui ne grogne et ne mord pas, de l'art et, Dieu leur pardonne ! jusqu'à de la littérature ! Votre politique à vous ? — disent les citadins — qu'en ferions-nous ? nous en regorgeons, nous en revendons. Nous avons la nôtre, bien ancrée, bien rivée dans nos caboches et nous possédons des principes, nous ! On est solide et d'attaque, on n'est pas des totos et des girouettes, on ne change pas, on ne varie pas. Pour les convictions, on défie le marbre, le bronze et l'airain. Nous connaissons, mieux que vous, nos besoins et nos intérêts ; obtenez satisfaction pour ces intérêts et ces besoins, donnez-nous en pour notre argent ; nous passerons condamnation sur vos fantaisies et vos excentricités. On vous tolérera, pourvu toutefois que vous n'abusiez pas de la tolérance, c'est-à-dire à condition que vous ne toucherez ni nous d'abord, ni nos parents, ni nos alliés, ni nos amis, ni les amis et les parents de nos amis et les amis de nos alliés. Ne prenez pas tant de peine, ne cherchez point midi à quatorze heures ; communiquez-nous simplement les nouvelles officielles et les locales, les mercuriales et la Bourse, un sommaire des grands crimes de Paris et d'ailleurs, un résumé de la Chambre. Ce menu nous suffit ; le reste c'est, sauf votre respect, de la fichaise.

Vous avez raison, chers maîtres.

\*\*\*

Où, le talent, c'est de la farce. Oui, il y a pléthore d'écrivains. Ils pullulent, ils encombrant, on marche dessus et dedans. Des rédacteurs ! mais cela s'improvise tous les jours, toutes les minutes, et s'il est utile, on en improvise ; on en fabrique à la seconde et à la grosse, instantanément. Bien mieux, ces braves garçons ne désirent, pour rétribution, que la pâtée, le pain quotidiens. 450 à 200 fr. par mois ! Comme vous y allez ! un vrai gaspillage, un massacre ! On en ramasse dans tous les coins, des raisonnables, des « à la coule », qui se contentent de cent francs par mois, trois francs par jour, le salaire d'un ouvrier moyen, du surnuméraire, du manoeuvre et de l'agent de police. On vit avec trois francs ! Nous en savons qui acceptent de grand cœur une mensualité de 50 fr., d'autres encore se louant pour le gîte et la nourriture.

Quels sont-ils, ces malheureux ?

M. Rogat vous l'a dit : des amateurs, de « petits jeunes gens », tous de bourgeoisie, munis de quelques rentes, ceux-ci fruits secs d'un stage judiciaire et incapables à jamais de peser le sucre ou de grossoyer des rôles ; ceux-là, pour hausser leur col, pour tuer le temps, pour « rigoler », pour conquérir une petite influence, une importance dépassant le périmètre de leur rue et de la place où flamboie leur café et se venger des échecs subis, pour obtenir une entrée gratuite au théâtre et réduire à merci quelque cabotine éculée déclinant leur pachalesque mouchoir, pour amorcer une invitation dans la « haute société », pour gonfler leur jabot dans les salons de la Préfecture, pour écouler, à travers des compatriotes dénués d'enthousiasme, une potée de sonnets pleurards, ou une écuellée de prose patchoulisée. Ces agarics inclassables de l'encrier, ils ne soupçonnent rien des hommes, ni de l'existence, ni de l'intelligence. Impuissants à concevoir et collectionner une idée personnelle et à l'exprimer sous une forme personnelle, ils n'ouvrent aucun livre, ils ne mettent le pied dans aucune bibliothèque, aucun musée, aucune galerie ; ils n'ont hanté aucun théâtre propre. On en rencontre qui sont — je vous l'affirme — vierges de Paris ! — et dont les dents ne s'ébrèchèrent jamais, pas même deux jours, sur les beffrocks apocryphes du boulevard italien !

A peine une léchette d'humanité, *Rosa*, la *Rose*, et *Agathos*, bon, brave à la guerre ; et voilà des bonshommes, indignes même du sobriquet de cantonnier et de recarreur de lettres, qui sautent sur la plume, avec l'emportement d'un convalescent empoignant le manche de sa première coutelette ! et vole-vole les bévues, les pataqués, les naïvetés, jusqu'à ce que, vidés à leur dixième faux pas, ils coupent les pages d'un livre, taillent les colonnes d'un journal, démarquent, barbotent le texte et apposent carrément leur nom au bas de l'œuvre d'autrui, joignant, avec une adorable candeur, le vol au faux.

O douleur ! ces niais, ces ignares, ces détresseurs épanouis et inconscients, ils sont, eux-mêmes, condamnés à disparaître devant l'évolution que je signalais en tête de ces lignes !

Le journal de province va mourir, et mourir encore avant lui la rédaction. Leur assassin ; c'est le cliché.

Avec l'économique et infâme cliché, pas besoin de rédacteur. L'agence, l'entrepreneur de journaux, vous expédie le numéro complet, sauf la locale que peut trousseur aisément un sarrasin d'entendement menu. Oh ! économie et bénéfice évidents sur toute la ligne ! Mais aussi un journal unique, uniforme, pour la province ; le journal de Marseille identique à celui de Lille et à celui de Saumur.

Et si le public se résigne à cette maigre et monotone pitance, nous n'avons pas le droit de protester.

Allons, les vieux et les jeunes consciencieux, les gens de labeur et d'imagination, rengainons la dignité de l'homme, l'indépendance et l'honneur de la pensée. En route ! Houst ! On n'a plus besoin de nous. Nos « commanditaires, les braves messieurs « qui nous paient », trouveront bien, pour nous, quand ils nous auront remerciés avec de touchantes larmes dans les yeux, quelque place dans le balayage parisien.

\*\*\*

Je termine.

A mon sens, il n'est pas nécessaire que les « Entrepreneurs », ceux qui tiennent la bourse, M. le marquis de n'importe quoi, ou M. X tout court mais très riche et très pingre, attendent la venue et le triomphe de l'assassin du journalisme.

Nous avons surabondamment prouvé à ces pauvres braves messieurs qu'ils jetaient l'argent par les fenêtres, sans utilité ni profit, en offrant, à leurs rédacteurs, des 150 et 200 fr. par mois, quand, se baissant un peu, ils en découvriront qui s'estimeront très heureux de gagner vingt sous par jour.

Cent francs !... pour un rédacteur !!! Prodiges déments ! que diraient vos pères !

Avec cent francs par mois, vous engagerez, quand il vous plaira, deux gas de la campagne, aux épaules d'Atlas, aux mains de boucher, qui balayeront vos bureaux, le vestibule, les escaliers, l'écurie, et par dessus le marché, feront, « à l'œil », votre journal.

Et vous n'aurez même pas à risquer l'achat d'une paire de ciseaux. Pour couper les journaux de Paris, ils pourrout employer, sans se compromettre, les ciseaux avec lesquels ils tendent votre bétail ; les œufs et vos chevaux.

### Mort du Sultan du Maroc

Une agence parisienne a publié, hier soir, à sept heures, la dépêche suivante datée de Madrid, 27 août, que nous reproduisons sous les plus expresses réserves :

« On mande d'Algésiras :

» Des nouvelles de Tanger reçues à Gibraltar affirment que le sultan du Maroc est mort.

» Le *Libéral* et l'*Impartial* publient la nouvelle sous réserves. »

### INFORMATIONS

#### La santé du Tsar

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Times* : « Le docteur Zacharine a trouvé que le Tsar avait une inflammation des poumons et des troubles du côté du foie. »

#### Exécution de l'abbé Bruneau

L'abbé Bruneau a été exécuté, ce matin, à Laval, au lever du soleil.

#### Grand mariage angevin

C'est M<sup>r</sup> Bonneloy, évêque de La Rochelle, qui bénira le mariage du vicomte de Beaumont, fils du général comte de Beaumont et de la comtesse défunte, née de Castries, avec M<sup>lle</sup> Juliette de Tredern, fille du vicomte et de la vicomtesse de Tredern.

Le comte de Partz, son beau-frère, et le vicomte Frédéric de Beaumont, son oncle, serviront de témoins au marié. Ceux de la mariée seront le duc de Brissac, son frère, et le comte du Bolénil, son oncle.

En sortant de l'église, les invités se rendront chez la vicomtesse de Tredern, place Vendôme, où aura lieu une très belle exposition de la corbeille et des nombreux et superbes cadeaux offerts à la jeune fiancée.

#### Noces d'or

Une touchante cérémonie a eu lieu, avant-hier, au pensionnat des Filles de Notre-Dame, à Poitiers ; on y célébrait les noces d'or de la supérieure de l'établissement, M<sup>me</sup> Nicolas.

M<sup>r</sup> Pelgé, le nouvel évêque de Poitiers, présidait la solennité, à laquelle assistaient un grand nombre de membres de la famille de la vénérée jubilaire : les de La Reinière, de La Martinière, de Sazilly, des Fossettes, entouraient l'autel.

Entrée à dix-sept ans au noviciat dans la maison de Poitiers, Sœur Nicolas fut nommée maîtresse des novices en 1878 et élue supérieure en 1883.

#### Les fêtes de Châteauneuf-du-Faou

Les fêtes du couronnement de Notre-Dame-des-Portes viennent d'avoir lieu dans un des sites les plus pittoresques du Finistère.

Châteauneuf-du-Faou et la chapelle où est placée d'habitude l'image vénérée dominent une vallée profonde et large que bornent les Montagnes-Noires.

Vingt-cinq mille pèlerins environ assistaient à la cérémonie.

#### Arrestation à Metz d'une Française

M<sup>me</sup> Ismert, femme de l'ancien inspecteur spécial de police de Pagny-sur-Moselle, venue à Metz samedi et repartie par le train de sept heures quarante-deux, a été arrêtée à son arrivée à Noveant, par le commissaire de police allemand.

On l'accuse d'espionnage et on prétend avoir trouvé sur elle des papiers compromettants.

Elle a été ramenée à Metz par le train de dix heures quarante cinq du soir et écrouée.

#### Autre arrestation

M. Walter, inspecteur au commissariat de la Muette, était allé passer quelques jours en Alsace-Lorraine, son pays d'origine. Il descendit à l'hôtel de la Cigogne, à Lutzelbourg. Sa présence ayant été signalée à la frontière dès le lendemain de son arrivée, M. Walter fut réveillé à cinq heures du matin par deux gendarmes allemands, qui le conduisirent devant le tribunal de Phalsbourg.

Là M. Walter apprit qu'il était accusé de s'être soustrait à la loi militaire allemande, et, malgré ses protestations, il fut maintenu en état d'arrestation jusqu'à huit heures du soir.

Après de nombreuses dépêches échangées entre le commissaire de police et le kreisdirektor de Sarrebourg, il fut reconnu qu'il y avait eu méprise.

#### Accident sur le Mont-Rose

La *Gazette de Lauzanne* annonce que la reine d'Italie est arrivée samedi à Zermatt, venant du Mont-Rose. Elle avait passé la nuit précédente dans une cabane italienne qui porte son nom : Marguerite.

Dans la traversée d'un glacier, son aide-de-camp, le baron Peccoz, est tombé mort subitement aux côtés de la reine, à la suite de la rupture d'un anévrisme.

#### Deux bicyclistés noyés

Six bicyclistés suivaient avant-hier matin la route des bords de la Marne conduisant de

Joinville-le-Pont à Nogent. Ils se livraient, par divertissements, à des exercices de haute fantaisie, quand l'un d'eux, M. Richard, un jeune homme de dix-neuf ans, vint heurter un de ses camarades, M. Rémérand, et tous deux tombèrent dans la rivière.

M. Rémérand put être retiré de l'eau encore vivant; mais dans l'après-midi il expira.

Quant à son ami Richard, son cadavre n'a pu être repêché qu'après deux heures de recherches.

#### Grand incendie à la C<sup>ie</sup> de l'Ouest

Le feu a éclaté, l'avant-dernière nuit, vers une heure du matin, dans un des hangars de la Compagnie de l'Ouest, situé entre la gare d'Asnières et la gare de Bois-Colombes.

Les pompiers des localités voisines et le personnel de la Compagnie de l'Ouest ont combattu l'incendie, dont ils ne se sont rendus maîtres qu'après quatre heures de travail.

On ignore encore la cause du sinistre.

Les dégâts sont assez considérables. On les estime à 150,000 ou 200,000 fr. Un nombreux outillage a été détruit, et c'est avec peine qu'on a pu préserver des baraques voisines qui abritent du matériel.

#### Un château de Cornélius Herz brûlé

Le château que Cornélius Herz avait acheté au général Menabrea à Tresserve, près d'Aix-les-Bains, a été complètement détruit avant-hier par un incendie.

#### Incident à la Cour des appels correctionnels

Hier, devant la chambre des appels correctionnels, comparait un sieur Desguis, qui avait fait appel d'un jugement l'ayant condamné à trois mois de prison pour vagabondage.

Invité par le président à donner des explications, Desguis s'est écrié : Vous me faites... et lança son soulier à la tête du président, sans l'atteindre. Il a été condamné à deux ans de prison.

#### Pêche fabuleuse

Un correspondant de Saint-Tropez raconte qu'une équipe de pêcheurs a pris, à la Garronnette, d'un seul coup de filet, quatorze cents kilos de poissons.

Le correspondant a négligé de dire si ce poisson était déjà frit.

#### REVUE HEBDOMADAIRE

26 août 1894.

La nuance est toujours à la hausse, mais le marché a été plus calme la dernière semaine. Les cours ont oscillé de quelques centimes selon qu'on offre ou qu'on demande.

Le public ne songe pas à réaliser et assiste impassible à la hausse.

Le mouvement peut donc se continuer et il est probable qu'à la faveur de la liquidation, on essaiera encore de pousser en avant les cours de nos rentes.

Le 3 0/0 cote 103.37 1/2, le 3 1/2 finit à 108.20.

Le Crédit Foncier s'est avancé cette semaine à 900. Il y a un bon courant d'affaires sur les obligations foncières et communales.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 740.

Le Comptoir National d'Escompte a des demandes au comptant. Les cours de terme sont moins bons, c'est la meilleure preuve qu'il y a des achats sérieux de la part de l'épargne.

La Société Générale est bien tenue à 462. Les bénéfices pour les sept premiers mois de l'année s'élèvent à 2,458,149.

La Banque des Pays-Autrichiens a réalisé une avance sensible à 345 et n'a pas trompé nos prévisions. Bonne semaine pour nos grands chemins qui tout en ne restant pas aux plus hauts cours réalisent une avance sensible. Le Lyon finit à 1,387.50, l'Orléans à 1,467.50 et l'Ouest à 1,085.

Le Suez varie peu à 2,877.50.

Les actions des chemins de fer orientaux ont de bonnes demandes à 546 23. Marché suivi sur les obligations de la Société des chemins de fer économiques. L'Italien fait bonne contenance donnant lieu à des réalisations bien naturelles. L'Extérieure, faible au début de la semaine, tend à reprendre en vue de la liquidation. Les fonds ottomans restent fermes sans grandes variations.

Les fonds austro-hongrois restent toujours en faveur.

En Banque, la Langlaagte se négocie de 108 à 111 fr.

L'action Mossamédès vaut 32 fr. Cette Compagnie se propose de concéder à d'autres sociétés une partie de l'exploitation de toutes les richesses que renferment ses grands territoires et d'assurer ainsi d'importants revenus par la perception des droits annuels sur les concessions qu'elle aura consenties.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Passage de troupes

Un détachement du 25<sup>e</sup> régiment de dragons, composé de 47 officiers, 182 hommes de troupe, 224 chevaux, 3 voitures, allant d'Angers à Azay-le-Rideau, logera à Saumur mardi prochain 4 septembre.

A son retour, ce détachement logera à Saumur le samedi 22 du même mois.

### Ecole d'Application de Cavalerie de Saumur

#### UNE NOUVELLE CUIRASSE

L'Echo de Paris a reçu de Saumur la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Il est arrivé ces jours-ci, à l'Ecole de Saumur, une cuirasse dont un officier de cavalerie du 9<sup>e</sup> corps est l'inventeur.

» C'est plutôt un plastron qu'une cuirasse proprement dite, puisque le devant seul du cavalier est protégé.

» Ce plastron est en cuir, et ce cuir est durci par une préparation spéciale qui lui donne la dureté de l'acier.

» D'après ce que je sais des expériences faites au corps, les coups de sabre et même de lance les plus vigoureusement donnés n'ont pu traverser ce cuir qui a également résisté, à 50 mètres, à la balle de revolver ancien modèle.

» A cette grande force de résistance se joint un autre avantage non moins précieux : une grande légèreté, les plus lourdes cuirasses ne pesant pas plus de 700 à 800 grammes.

» Je ne suis pas autorisé à écrire le nom de l'officier-inventeur de ce plastron-cuirasse; il ne sera pas difficile au ministre de la guerre de le trouver, s'il le désire. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y a quelques années ce même officier dirigeait avec succès, à Tours, des exercices de passage de rivière et que la presse lui consacra plusieurs articles élogieux.

» Le ministre de la guerre d'alors, M. de Freycinet, lui adressa même une lettre de félicitations. »

#### La rentrée de « Saumur »

Une mère de famille vient de prier le Figaro de poser à qui de droit la question suivante :

« Est-il vrai que les jeunes gens admis cette année à Saumur n'entreront à l'Ecole qu'au mois d'avril au lieu du mois d'octobre, date habituelle ? »

Le bruit court en ville qu'en effet les élèves-officiers ne feraient désormais leur rentrée qu'à cette époque; ils ne quitteraient donc plus l'Ecole à la fin du cours des officiers et resteraient à Saumur pendant le mois de septembre.

Cette mesure aurait été en partie prise pour ne pas laisser les chevaux inactifs pendant un mois.

## CONSEIL GÉNÉRAL

### Séance du samedi 25 août

La session est ouverte à 2 heures 1/4; M. le comte de Maillé préside, M. Bodinier est secrétaire.

Après les rapports de M. Richou, le Conseil donne acte à M. le Préfet de ses communications sur les comptes départementaux en 1893, sur le budget rectificatif des recettes et des dépenses de l'année 1894, sur le budget primitif de 1895, sur la situation des emprunts départementaux, etc.

Pour les foires et marchés du département, le Conseil émet un avis favorable :

Pour la création d'un marché aux bestiaux qui se tiendra dans la ville d'Angers, le second samedi qui suivra la foire mensuelle;

Pour la création de quatre foires mensuelles qui se tiendront dans la ville de Saumur le deuxième samedi des mois de mars, mai, septembre et novembre;

Pour la création de trois nouvelles foires aux bestiaux qui se tiendront à Thouarcé le premier mardi des mois de juin, août et octobre.

Pour Cholet et Chemillé, au contraire, s'appuyant sur ce que dans ces deux villes les marchés sont très prospères, le Conseil désapprouve, malgré les réserves de MM. de Maillé et Baron, toute innovation en ce genre.

M. de Maillé donne ensuite lecture d'un vœu qui a été accepté par le Conseil, à l'effet de solliciter de M. le ministre la suppression des essais de mobilisation qui sont projetés cette année en Maine-et-Loire.

Par la même occasion, M. Grignon insiste auprès de M. le Préfet pour qu'il se montre bienveillant vis-à-vis des cultivateurs qui lui feront des demandes de dégrèvement, car ils ont eu beaucoup à souffrir des derniers orages, notamment dans les environs de Gennez, où les dégâts sont incalculables.

Dans un remarquable rapport sur la situation scolaire actuelle, M. de La Bourdonnaye fait ressortir tout ce qu'il y a d'abusif, de révoltant même, dans la façon dont l'administration entend parfois mettre en pratique la loi sur l'instruction laïque obligatoire.

Naturellement M. le Préfet proteste en affirmant que les écoles laïques sont aussi des écoles de bonne morale et de devoir.

Enfin, les conclusions du rapport de M. de La Bourdonnaye, mises aux voix, sont adoptées par 18 voix contre 3 seulement, et tous les crédits proposés par M. le Préfet pour l'instruction primaire sont votés.

Après une série de questions d'ordre secondaire, M. Bodinier lit un rapport sur la suppression du sectionnement de Cholet, déjà adoptée au Conseil municipal par 13 voix contre 6. Après quelques observations de M. Baron, le Conseil général sanctionne la décision prise.

Sur le rapport de M. Bodinier, le Conseil vote encore un crédit de 8,400 fr. pour douze boursiers à l'école des jeunes aveugles; un crédit de 20,000 fr. pour le concours régional de 1895 et un troisième crédit de 3,000 fr. pour l'Exposition d'Angers.

Lecture est donnée ensuite du vœu émis pour l'élevation d'un monument à Angers en l'honneur des enfants du pays morts en 1870-1871.

Voici d'ailleurs les termes de ce vœu :

« Les sous-signés, officiers généraux et anciens officiers de l'armée active, des mobiles et des mobilisés de Maine-et-Loire, ont l'honneur de prier le Conseil général de vouloir bien prendre l'initiative d'un monument commémoratif à élever au centre de la ville d'Angers à la mémoire des enfants du pays morts pour la France pendant la guerre de 1870.

» Le département de Maine-et-Loire ne saurait différer plus longtemps l'hommage à rendre, non seulement aux victimes des combats soutenus pendant la première partie de la campagne sous les murs de Metz et de Sedan,

## UNE PUPILLE GÊNANTE

Par ROGER DOMBRE

### Seconde partie

Albéric riposta fort spirituellement à cette sortie plus ou moins adroite. Quant à Mademoiselle Mauduit, elle fronça ses fins sourcils et répliqua sèchement : « J'ai en effet soigné ma migraine, puis je me suis levée il y a une heure, me sentant mieux. Mon cousin qui s'est promené toute l'après-midi dans le parc m'a trouvée là; il ne me contait pas fleurette, car nous philosophions, ce que j'aime cent fois mieux que d'entendre des fadeurs.

Ceci à l'adresse des jolis cavaliers qui, de dépit, mordirent leur moustache, et qui, ayant absorbé pas mal de champagne, eussent pu être en état de philosopher, quelque désir qu'ils eussent de plaire à Mademoiselle Mauduit.

On oublia l'incident pour faire à celle-ci le récit de la partie dont elle avait été privée.

Puis, les amazones coururent changer de costume, les messieurs revêtirent d'autres habits et l'on soupa.

La soirée se passa à faire de la musique, tout le monde étant trop las pour sortir.

Chaque possesseur d'une voix agréable ou d'un certain talent sur le piano ou sur le violoncelle fut mis à contribution.

Gilberte ne quitta pas sa place, elle était encore fatiguée et se contentait d'écouter.

On demanda à Albéric s'il se sentait de force à déchiffrer la partie basse d'un duo passablement égrillard dont chantait fort gentiment la partie haute une dame des moins collets montés.

Le jeune homme déchiffrait très bien, mais il déclina l'offre.

Quelques personnes eurent un sourire malin.

— Peut-être, mon neveu, dit alors M. Simiès, pourriez-vous nous faire entendre un chant sacré, cantique, hymne d'église, je ne sais comment vous appelez cela ?

Quelques ricanements s'étouffèrent sous les éventails.

— Mais très volontiers, mon oncle, répondit le jeune ingénieur sans rien perdre de son gracieux sang-froid.

Il se leva avec son aisance de grand seigneur, déployant sa riche taille, et s'assit au clavier; il préluda par quelques accords graves et entonna

ces couplets si connus et si beaux :

Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle.

On s'apprêtait à rire, on baillait d'avance, le plus poliment qu'on pouvait... et voilà que tous firent silence, pris soudain sous le charme de cette splendide voix de baryton, mâle et sonore, dont les notes avaient un velouté et une expression délicieuse.

La surprise fut générale et de sincères applaudissements éclatèrent quand le chanteur termina l'hymne chrétienne. Il reçut les louanges froidement, un fin sourire errant sur sa bouche fière.

Se retournant vers Gilberte qui, elle, ne parlait pas, il lui dit avec une pointe de raillerie :

— Eh bien, ma cousine, mon chant vous a-t-il déplu ?

Elle lui répondit par ces mêmes paroles qu'il lui avait dites la veille :

— Vous avez une belle voix.

Seulement elle ajouta, car elle était sincère :

— Et votre Noël est splendide.

Un instant après, quelques jeunes filles allèrent, avec Gilberte, respirer l'air frais sous la galerie.

— Sornoise, dit l'une d'elles à Mademoi-

selle Mauduit, sais-tu que tu caches bien ton jeu ?

— Quel jeu ? fit Gilberte franchement étonnée.

— Allons ! avoue que la migraine n'était qu'un prétexte pour te faire escorter, puis dorloter par ce beau ténébreux, ton cousin Daltier.

— Par exemple ! que vous êtes sottes !

— Ma chère, ne t'en défends pas, tu n'as pas si mauvais goût et lui de même. Nous avons toutes la tête tournée par lui, sans compter ces dames. C'est dommage seulement qu'il soit si jésuite. En voilà un ridicule qu'il se donne, et de notre temps !

— Vous êtes toutes absolument absurdes. Sachez d'abord que je n'ai pas joué la comédie que vous m'attribuez si aimablement. Si j'avais voulu discourir avec le neveu de mon oncle, il me semble que je pouvais le faire en toute liberté étant chez moi. Qu'on se le tienne pour dit : je n'aime pas à voir contrôler mes actes.

— Ma chère, ne te fâches pas, il n'y avait là rien que de très naturel et ton cousin vaut la peine...

— Qu'on me laisse en paix avec M. Daltier. Il ne m'intéresse pas plus qu'un autre. Je juge

mais aussi à ceux qui ont été frappés dans les rangs de la garde mobile devant Orléans, à Patay, à Loigny, à Villersexel et aux mobilisés qui sont tombés à Monnaie et au Mans.

» Nous sommes convaincus que le Conseil municipal de la ville d'Angers, que tous les conseils municipaux du département tiendront à s'unir à nous pour perpétuer le souvenir de nos morts et pour élever les âmes, au-dessus des divisions et des luttes d'un jour, dans les régions supérieures où doivent se conserver, comme exemple à nos enfants, les plus pures traditions du patriotisme.

» En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer :

» 1<sup>o</sup> La nomination d'une commission d'initiative destinée à se mettre en rapport avec le Conseil municipal de la ville d'Angers et les conseils municipaux de tout le département à l'effet d'obtenir leur concours ;

» 2<sup>o</sup> De prier la troisième commission à laquelle notre vœu sera soumis de vouloir bien demander à M. le ministre des beaux-arts une subvention pour le monument commémoratif. »

(Suivent de nombreuses signatures des conseillers généraux.)

M. Bodinier ajoute que la 3<sup>e</sup> commission a émis un avis favorable au sujet de ce vœu et a prié M. le Préfet de nommer le comité d'initiative.

M. le Préfet, très touché de cette marque de sympathie, remercie vivement, et il s'associe de tout cœur aux conclusions du rapport de M. Bodinier, tant comme citoyen que comme Préfet et ancien combattant de 1870, mais il décline l'honneur de nommer le comité d'initiative, nomination qui appartient au Conseil.

Le rapport de M. Bodinier est adopté, et lundi le Conseil nommera le comité. M. le Préfet a, sur la proposition du Conseil, accepté la présidence d'honneur.

Le désir que l'œuvre soit confiée à un artiste angevin est exprimé par M. Bodinier.

Les différents crédits proposés par la commission pour le service du phylloxera sont votés.

#### Le blé de 1894

Rentré dans de mauvaises conditions, le blé de cette année n'aura pas la qualité qu'on pouvait espérer ; mais il est abondant : le *Bulletin des Halles* estime que le rendement total sera l'un des plus élevés qu'on ait jamais obtenus en France.

#### L'outrage au Président de la République

Les préfets et les Parquets des départements viennent d'être invités à poursuivre d'office devant les Tribunaux les journaux qui commettraient le délit d'outrage au Président de la République, soit par écrit ou par des dessins rendus publics.

seulement qu'il est parfaitement libre de vivre à sa guise et de croire ce qu'il veut.

Elles s'en allèrent l'oreille basse, sauf Odette Vallabrègue, la blonde coiffée à la chien.

— Ah ! M. Daltier l'est indifférent ? dit-elle en jouant avec son collier d'argent ; eh bien, pas à moi. Il me semble que j'aimerais un mari comme lui, seulement...

— Il y a donc un seulement ?

— Oui, tiens, à toi je puis l'avouer, Gilberte, il serait trop mon maître, il me subjuguera et cela me gênerait. Je me sentirais trop au-dessous de lui ; on ne doit pas pouvoir le tromper, ton cousin : il a des yeux qui percent l'âme.

— Tandis que Joannès Fardrin, qui prétend à la main et que tu encourages ouvertement, ne sera pas ton maître ?

— Ma foi non, un bon camarade tout au plus. Les yeux rieurs de Joannès n'ont pas la puissance de faire baisser les miens comme le regard d'acier de messire Albéric. Il me semble qu'avec ce dernier je ne serais plus la même.

— Et tu aurais tort de te changer, mignonne, fit Gilberte en embrassant l'espiègle ; tu es la plus amusante de notre société et la moins poseuse, ce qui est un point capital.

(A suivre.)

#### Postes et Télégraphes

M. Sureau, receveur principal des postes à Angers, prenant sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre prochain, sera remplacé par M. Lafond de Ladhuy, receveur principal à Besançon.

#### UN BAPTÊME

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes :

« Dimanche, une fête de famille réjouissait les excellents habitants de la Chapelle-sur-Erdre.

» On y baptisait solennellement le jeune Olivier de Sesmaisons.

» Cette noble famille jouit dans le pays d'une considération si ancienne et si légitime que la fête des parents était la fête de tous.

» L'enfant est né et a été ondoyé, il y a trois mois, à Saumur, où son père suivait les cours d'instruction de l'École de cavalerie.

» Mais la famille de Sesmaisons est trop nantaise par les traditions et par le cœur, elle appartient par trop de liens à la Chapelle-sur-Erdre pour ne pas rattacher le nouveau-né à sa véritable patrie. Aux titres anciens et respectés, elle a eu la touchante et chrétienne pensée d'en ajouter un nouveau, elle a voulu que les cérémonies officielles du baptême fussent célébrées dans l'église de cette paroisse qui a depuis si longtemps appris à chérir et à respecter le nom des ancêtres.

» Les rites sacrés ont été accomplis par le R. P. Humbert de Sesmaisons, qui a laissé à Nantes de si précieux souvenirs.

» Le parrain était M. le marquis de Sesmaisons, chef de la branche aînée, et la marraine M<sup>me</sup> Guibourd de Luzinais.

» Étaient aussi présents : Le père du nouveau-né, M. le vicomte de Sesmaisons, lieutenant au 3<sup>e</sup> dragons, et M<sup>me</sup> la vicomtesse, rayonnante de santé et de bonheur ; M. le général comte de Sesmaisons, inspecteur général de cavalerie pour la région du Sud-Est ; M. Guibourd de Luzinais, sénateur, etc., etc.

» Est-il besoin de dire qu'une distribution très généreuse de dragées a été faite aux personnes qui assistaient à la cérémonie et aux nombreux enfants qui se pressaient à la porte. La joie de tous faisait plaisir à voir, et le jeune Olivier, qui porte le nom vénéré de son bis-aïeul, a été bien accueilli au pays de ses pères. »

#### DOUCES

##### A-t-il vu ?

Le 23 août, vers 10 heures 1/2 du soir, la femme Foulard, habitant Douces, venait de se coucher, quand rentra, suivi d'un cousin, le mari qui arrosa plus qu'abondamment le plancher. La femme et le parent essayèrent et mirent au lit le malade, et le cousin (il se nomme Fusil) se retira, accompagné par Madame qu'il embrassa de bonne amitié.

Monsieur se leva et, pris de jalousie subite, cassa en trois morceaux un manche de balai sur les reins de Madame qui se sauva, passa la nuit dans une cave voisine et, après avoir porté plainte à la gendarmerie de Doué-la-Fontaine, se retira chez ses parents.

On interrogea Foulard. Celui-ci prétend que, sa femme restant trop longtemps dehors pour rendre honneur au cousin, il s'était levé et avait vu... ce qu'il n'eut pas voulu voir et ce que, d'ailleurs, M<sup>me</sup> Foulard nie énergiquement. Bref, Foulard affirme avoir si bien vu que, s'il eut possédé une arme, il eut tué l'épouse et le parent.

Le tribunal correctionnel verra-t-il l'affaire avec les yeux de Foulard ?

#### MARTIGNÉ-BRIAND

##### Incendie allumé par des enfants

Dans l'après-midi du 26 août, un jeune homme, qui rendait visite à ses parents, passa devant la maison habitée, à Maligné, commune de Martigné, par la dame Roulet, lingère, vit de la fumée sortir du grenier et entendit un enfant appeler au secours ! Le jeune homme héla des voisins et, en quelques minutes, on se rendit maître du feu allumé par le camarade du petit Roulet qui, tous deux, jouaient dans le grenier.

M<sup>me</sup> Roulet, non assurée, subit une perte de 3 fr. et la propriétaire de la maison, M<sup>me</sup> veuve Goizet, qui est assurée, évaluée à 40 fr. le peu important préjudice que lui a causé l'incendie.

#### LA FOSSE-DE-TIGNÉ

##### Incendie

Dans la nuit du 25 août, vers 11 heures du soir, un incendie dont la cause est inconnue a détruit un pailler contenant 4,000 kilog. de paille appartenant à M. Chateau, cultivateur aux Roches, commune de la Fosse-de-Tigné, et que M. Chateau avait vendu et devait livrer le lendemain.

La perte, couverte par une assurance, est évaluée à 120 fr.

#### Tuée par la foudre

Pendant l'orage de dimanche matin, un terrible accident est arrivé chez M. Beaumont, à Brain-sur-l'Authion : sa jeune domestique, M<sup>me</sup> Froger, a été frappée par la foudre au moment même où elle entrait dans la cour de la maison.

En la voyant tomber, on se précipita vers elle ; mais tous les soins qu'on essaya de lui prodiguer furent inutiles. Elle avait été tuée sur le coup.

Cette triste mort a produit une très vive émotion à Brain ; la famille de la victime est dans le plus profond désespoir.

Fait curieux : il n'y a pas eu de dégâts à la maison.

#### M. Barthou aux Sables-d'Olonne

Le Conseil municipal des Sables a voté la somme de 8,000 fr. pour pourvoir aux dépenses nécessitées par la réception de M. Barthou, ministre des travaux publics, qui viendra aux Sables dimanche prochain 2 septembre.

Le programme suivant a été arrêté par le Conseil :

A 7 heures 20, arrivée de M. le Ministre. M. le Maire, le Conseil municipal et les autorités iront à la gare lui souhaiter la bienvenue. Un détachement et la musique du 93<sup>e</sup>, la gendarmerie, la douane et la compagnie des pompiers feront le service d'ordre.

A 9 heures, à la sous-préfecture, réception officielle.

A 10 heures 1/2, déjeuner intime à la sous-préfecture.

A midi, départ pour le havre de la Gachère, ouverture du chenal.

A 4 heures, visite à l'escadre.

A 7 heures, banquet officiel offert par le Conseil municipal, dans les salons du grand Hôtel du Casino.

Le soir, à 9 heures 1/2, grand bal populaire et concours de toilettes sablaises, distribution de prix en espèces aux plus jolis costumes, feu d'artifice.

#### Un nouveau plant de vigne

Toute la presse a parlé de l'hybride franc, ce plant merveilleux qui résiste depuis huit ans à toutes les maladies et à la gelée, dans les terrains les plus ingrats. Il a été obtenu par le professeur d'agriculture, à la pépinière départementale du Cher.

Ce plant a fait au Conseil général l'objet d'un rapport. On y constate que des demandes sont arrivées de toutes les régions de la France et de l'étranger, mais on ne pourra distribuer cette année que sept à huit mille boutures, le Cher en bénéficiera presque seul.

Néanmoins, une certaine quantité de boutures seront adressées à la Russie, qui en a sollicité par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture.

#### La responsabilité des hôteliers

Le tribunal civil de Toulouse vient de statuer sur un cas de responsabilité des hôteliers qui mérite une mention.

Voici la substance de sa décision :

« L'hôtelier est, en principe, responsable d'un accident survenu à un cheval placé par un de ses clients dans une écurie de l'hôtel.

» Il ne saurait s'affranchir de cette responsabilité sous prétexte qu'il aurait averti par

des placards les propriétaires remisant leurs animaux chez lui, qu'il n'entendait point répondre des accidents ; un avertissement de cette nature ne pouvant exonérer le dépositaire de la responsabilité de la faute qu'il est présumé avoir commise et qu'il ne prouve pas ne lui être point imputable. »

#### Compagnie d'Orléans

##### UNE JOURNÉE AUX BORDS DE LA MER

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 1<sup>er</sup> septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, le Croisic et Guérande.

*Prix des places, aller et retour :*

De Tours à Angers exclu : 2<sup>e</sup> classe, 8 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus ; 2<sup>e</sup> classe, 5 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 3 fr. 50.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 2 septembre, à 8 h. 50 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 59 du matin.

La distribution des billets a commencé le lundi 27 août.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 31 août.

#### État-civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 25 août. — Marie-Françoise-Louise-Cécile Mayaud, rue de Bordeaux, 4 ; — Marguerite-Augustine Jaouën, rue de la Visitation, 40.

##### MARIAGES

Le 27 août. — Jean-Marie de Louveau, premier ouvrier tailleur à l'École de Joinville-le-Pont (Seine), a épousé Justine Joulin, couturière, à Saumur.

#### Bulletin Météorologique du 28 Août

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 24°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 20°
Midi,	766 m/m	au-dessus 26°
Hausse,	3 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 14°

#### CONSEILS ET RECETTES

##### Le hériçon

Le hériçon est le plus puissant auxiliaire du cultivateur pour la destruction des limaçons, des limaces et des loches. Non seulement on ne doit pas le détruire, mais on doit s'efforcer de l'attirer et de le multiplier dans tous les jardins.

Mettez deux hériçons dans un jardin infecté de limaçons et de loches ; vous en serez débarrassé au bout de quinze jours, et un mois après vous serez forcé de nourrir vos hériçons pour les conserver.

Rien n'est plus facile que de se procurer des hériçons. Presque tous les chiens d'arrêt un peu habitués à buissonner, les chassent, vous les indiquent de la voix.

Lorsque les hériçons ne trouveront plus à manger dans le jardin, donnez-leur un peu de la soupe des chiens pour toute nourriture, et cinq ou six fagots posés en tas par terre pour le logement. C'est tout ce qu'il leur faut, et vous serez délivré à tout jamais des limaçons et des loches.

Le jardin doit être hermétiquement clos pour conserver le hériçon, qui est d'humeur très voyageuse et qui disparaît beaucoup plus facilement qu'on ne croit.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

# EPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés  
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés  
**26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.**

Marmande, 43 degrés. . . . . 1.50 le litre (verre con-pri.)  
 Montpellier, 45 — . . . . . 1.75 —  
 Armagnac, 50 — . . . . . 2.00 —

Etude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

## A VENDRE A L'AMIABLE

**Une Propriété**  
*de Rapport et d'Agrément*  
 Nommée **COURBETTE**  
 Commune d'Alloues

Comprenant : Maison de maître avec jardin et dépendances diverses et deux fermes.

Reserves en bois taillis, sapinières, châtaigneraies.

Bélier hydraulique et canalisation souterraine distribuant l'eau dans toute la propriété.

Contenance : 75 hectares 70 ares. Chasse et pêche.

S'adresser à M. GIRARD, géomètre-expert à Saumur, rue Pavée, 4.

## A VENDRE A L'AMIABLE

**Une jolie petite Maison de campagne**  
*Avec jardin et caves*

Située à Beaulieu, commune de Dampierre, sur la route de Fontevault et à 2 kilomètres de Saumur.

Pour plus de détails, voir les affiches ; et, pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## BUREAU DE PLACEMENT M<sup>me</sup> SECHET

FRUITIÈRE  
 Rue Saint-Jean, 39, Saumur,  
 Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

## A VENDRE

Un **CHIEN** courant excellent  
 Quatre ans.  
 S'adresser au garde de M. le baron Le Pelletier, château de Salvart.

## A VENDRE

**Vieux Journaux**  
 S'adresser au bureau du journal.

### GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les

#### AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

MEME DES Plaies d'Ulcers variqueux et incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, 11, Place-Moyenne, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

Commodité, Economie

## LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

**Seul Dépôt : chez M. CHAUVÉAU**  
**ÉPICERIE NOUVELLE**  
 38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS CARTES D'ADRESSES ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS TÊTES DE LETTRES CIRCULAIRES — ENVELOPPES AVIS DE TRAITES — MANDATS REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS REGISTRES	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL FAIRE-PART MARIAGE CARTES DE VISITE AFFICHES — PROSPECTUS PROGRAMMES P <sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES PRIX-COURANTS MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS CATALOGUES — BROCHURES
--	--

**Consulter les Prix de la maison avant de commettre à l'extérieur.**

## MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

### Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

# à 35 FRANCS

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

# IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galantines de volailles. 90 et 1 50 Confit d'oie, de dinde ou de canard. Poulet à la gelée. 1 90 à 4 90 Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25 Tête de veau. 95, 1 50 et 2 90 Conserves à réchaud (toutes les sortes)	Crème foie gras truffée, 75, 1 40, 2 25 Pâtés foie gras truffés, 95, 1 90 à 4 50 Mauviettes au foie gras, 2 25 et 3 25 Andouillettes truffées, 1 20 Saucisses Rossini, 1 20 SAUMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.
---	--

Fromages en boîtes : Pont-Lévéque, Camembert et Fin de siècle  
 Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

## LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

# LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
 SE SUPPLÈMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER																			
LIGNE DE L'ÉTAT						LIGNE D'ORLÉANS													
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX						BORDEAUX — SAUMUR — PARIS													
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	S. dir. soir	Expr. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Semi dir. soir	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55	8 30	11 25	Bordeaux			5 40		7 05			3 35	
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41	10 12	2 57	Saintes			9 2		9 47			7 15	
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54	11 22	2 57	Niort			5 15	10 42	11 25	2 36	10 12	11 26	8 32
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32	1 07	4 53	Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10			1 30	5 26	Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23	5 46	10 35	11 53	9 13	
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40			1 50	5 56	Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1			9 28
Linières-Bouton		11 29		3 19	7 49				6 06	Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9			9 36
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8				6 16	Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14			9 41
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10				6 26	SAUMUR (Etat) ar.	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
Vivv	10 27	12	1 30	3 51	8 17				6 33	(départ)	7 20	10 50		2 40		6 5			soir
SAUMUR (Orl.) ar.	10 36	12 13	1 40	4 01	8 29	3 05	1 49	2 22	6 44	Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16			
(départ)	12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55	2 32	6 54		SAUMUR (Orl.) ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26		4 26	8 41			7 01		(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
SAUMUR (Etat) ar.	(départ)	8 31	12 20		4 15	8 32		7 12		Vivv	7 56	11 38		3 18		6 43			
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 27	8 43			7 3		Blou	8 4	11 41		3 26		6 52			
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 33	8 49			7 9		Vernantes	8 15	11 52		3 40		7 6			
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 40	8 56			7 16		Linières-Bouton	8 26	12 03		3 51		7 20			
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	2 20	3 05	7 40		Noyant-Méon	8 37	12 45	2 09	4 05	7 34	11 44			
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50	3 24	8 25	Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37	8 7	12 4			
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	11 41		Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45	2 23		Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Bordeaux			10 25	4 22		9 49		4 56		Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
			soir	matin	matin	matin	matin	soir		Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15	

a. Ce train n'a lieu que jusqu'au 2 octobre.  
 NOTA. — Tous les lundis un train part de Saumur Etat à 6 h. 5 du matin pour Doué-la-Fontaine.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON						POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS						ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. soir	Omn. soir	Mixte soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir						
Saumur	7 45	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15			Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	Angers	4 40	6 50	7 20	12	6 15	
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 5	4 58	9 57			Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54	
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur (arr)	8 27	7 16	10 32			Loudun	8 32	1 39	3 56	9 36	Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23	
										Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31	
										(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39	le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
										le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50	Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
										Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1	(départ)	7 35	1 31	2 21	9 22	
										Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8	Loudun	8 24	4 14	3 10	10 13	
										Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28	Moncontour	8 56	6 10	3 43	10 44	
										Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29	Poitiers	10 33	10 40	5 22	12 8	

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

LA FLÈCHE A SAUMUR											
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 45	1 4	4 25	Bourgueil	7 55	12	6 30	Saumur	5 30	1 43	7 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40	Vivv	5 42	1 58	7 42
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	8 27	12 57	7 16	Longué	5 53	2 20	7 51
								Les Hayes	6		8 1
								Jumelles	6 5	2 41	8 6
								Chartrené	6 11		8 12
								Baugé	6 21	3 11	8 23
								Claës	6 37	3 41	8 39
								La Flèche	6 50	3 35	8 51

Les jours de Foires de Baugé un train part de Saumur à 9 h. 10.